

Ecole des Perce-Neige

Compte-rendu du conseil d'école du 18/06/2024

Sont présents :

Les enseignants : Mme REMY, Mme MICHEL, Mme MARTINS, Mme GROSJEAN, Mme BOLLE, Mme JANIN, Mme VIANT, Mme DEBIERRE, Mme THIERRY, Mme BLAISON, Mme DIDIERLAURENT, M. CAYET
Représentant la mairie : Mme ROBERT, chargée des affaires scolaires et sociales
Parents d'élèves : Mme CLAUDE, Mme MINGATOS, Mme GOEURY, Mme DANIEL, Mme BONTEMPS et M. SKOTAREK.

Excusés :

Monsieur PIERRE (Inspecteur de l'Education Nationale)
Monsieur JANTET Délégué Département de l'Education Nationale)
Laetitia BALANDIER, Alicia BERNARD (Représentantes Parents d'Elèves)

Présentation de l'ordre du jour :

- Rentrée scolaire 2024
- Bilan Financier
- Projets pédagogiques et associatifs, sorties scolaires de fin d'année scolaire
- Sécurité
- Travaux école projet végétalisation cour de récréation
- Réponses aux questions diverses

AVANT PROPOS :

Remerciements aux personnes présentes.
Validation du précédent compte-rendu.
Le précédent compte-rendu a été validé à l'unanimité.

1- Rentrée 2024

Rappel :

L'école élémentaire Vagney Perce-neige comptera une classe en moins à la rentrée 2024/2025.
Prévision des effectifs : 8 classes, plus le dispositif Ulis, 188 élèves prévus, soit une moyenne de 23.6 élèves par classe.
Un effectif stable pour cette année mais avec une tendance à la baisse pour la rentrée 2025/2026.

EFFECTIF PREVISIONNEL RENTREE 2024 :/

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
2023/2024						
32	45	39	31	41		188
2024/2025						
39	32	44	38	35		
1 Ulis	1 Ulis	5 Ulis	1 Ulis	2 Ulis	10 Ulis	188

Pour rappel, un dispositif ULIS peut accueillir 12 élèves au maximum qui sont répartis dans leur classe d'inclusion selon leurs besoins et en concertation avec les enseignants concernés.

2 élèves sont en attente de commission fin juin.

Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles inscriptions et des départs.

La répartition des élèves devrait s'opérer de la manière suivante :

- 2 classes de CP
 - 1 classe de CE1
 - 1 classe de CE1/ CE2
 - 1 classe de CE2
 - 1 classe de CM1
 - 1 classe de CM1/CM2
 - 1 classe de CM2
 - 1 dispositif Ulis
- Soit 9 classes au total.

Un enseignant sera prochainement nommé dans l'école, sur le poste de CE1/CE2.

On note aussi des départs de notre école. Nous remercions Mme Maurine REMY pour son implication auprès des élèves, ses compétences professionnelles et sa précieuse collaboration au sein de l'équipe enseignante. Encore un grand merci à elle. M. Skotarek remercie l'implication de Mme Remy au nom des parents d'élèves et des enfants.

Le départ, celui-ci définitif, de Mme BOLLE qui est à J - 4 du premier jour du début de sa nouvelle vie de retraitée.

Nous la remercions pour l'ensemble du travail accompli auprès des élèves et des parents depuis 3 ans, ainsi que pour sa carrière d'enseignante.

Un échange est prévu entre les futurs CP de l'école maternelle et les CP actuels le jeudi 4 juillet 2024. Les GS sont accueillis en CP et les CP "retournent" en maternelle.

Pour rappel, la rentrée des enseignants (pré-rentrée) aura lieu le **vendredi 30 août**, et la rentrée des élèves sera le **lundi 02 septembre** 2024.

Les horaires restent inchangés.

Les listes de classes seront affichées lors de la prérentrée.

Les listes de fournitures scolaires seront données avant les vacances et affichées également.

2- Bilan Financier

Compte Perce neige : + **19.053 €**

Dépenses : - **14.493,94 €**, **classe découverte**

+ **Aide mairie : + 4.080 €**

+ **Aide Les Z'amis de l'école : 1.500 €**

+ **Marche sponsorisée : 3.238,40 € (espèces) + chèques :**

Reste à charge 5.675 €

Solde : + 13.378 € au 31/05/2024

D'autres dépenses sont à venir : sorties, photos de classe ...

Remerciements à la mairie, aux Z'Amis de l'école pour leur aide et leur implication afin de mener à bien tous ces projets, ainsi qu'aux enseignants pour l'organisation des événements et manifestations.

3- Projets Pédagogiques/ sorties scolaires :

Projet théâtre avec le plateau Ivre

La classe de CM1 de Mme VIANT avec Mme BOLLE CE1 et Mme REMY CE2 ont participé à un projet théâtre durant cette dernière période et ont donné une représentation le vendredi 07/06/24.

Le projet consistait à une première rencontre dans les classes avec Hélène Tisserand pour présenter le projet et commencer à travailler des expressions et des gestes.

Participation des enfants à la Grande Parade.

Journée complète sur le site du Théâtre de Verdure : école du Spectateur et première mise en scène.

En classe : travail des personnages (expression des personnages), répétitions.

Après-midi du vendredi 7 juin 2024 : générale.

Restitution sur le site le vendredi 7 juin 2024 : temps ensoleillé, nombreux spectateurs et belle prestation des élèves. La Petite Parade pour participer aux 20 ans d'existence du Théâtre de Verdure. Très belle expérience partagée par tous.

Merci à la municipalité et aux Z'amis de l'école qui couvrent les frais d'inscription.

Projet un chien dans la classe

Dispositif Ulis

Description : des rituels ont été mis en place en début de journée avec la chienne Hope (travail du regard...)

Evolution du comportement de certains élèves concernant le calme et la relation de communication (notamment avec l'adulte).

Un livret qui présente le travail de l'année circule.

Fête des 100 jours classes de CP et avec réalisation d'une exposition.

Travail mené depuis le début de l'année et permet d'aborder des notions mathématiques en laissant une part à l'imagination des élèves lors de la fête.

Voyage lecture avec la médiathèque : CE2

Thème gourmandise et nourriture. Restitution finale jeudi 20 juin sous forme théâtrale (réinvestissement projet théâtre).

Mme NAETS a présenté des livres sur le thème des félins (CP). Travail sur ces livres, préparation et présentation d'un spectacle aux autres classes ainsi qu'aux maternelles et parents d'élèves.

Sorties

Sorties au JMF de Remiremont :

L'ensemble du cycle 2 s'y est rendu le jeudi 30/05/24 après-midi pour assister au spectacle « On se voyait déjà ».

Commentaires : un quatuor de saxophonistes. Spectacle musical de qualité.

Parc de Wesserling pour les classes de CE2 et CE1 de Mmes Martins et Michel :

Commentaires : impression textile avec des encres végétales. Activités déjà menée, c'est une valeur sûre. Sortie intéressante avec des animateurs très présents.

Festival de sculpture La Bresse CE2 et CE1 de Mmes Martins et Michel :

La sortie a eu lieu le 5 et 6 mai 2024.

Les sculpteurs étaient très disponibles. Il a été possible d'échanger avec les artistes et les élèves ont travaillé la sculpture et sont revenus avec leur propre œuvre.

Les créneaux sont vite pris. Il faut être très réactif.

Les jardins en terrasses Plombières les Bains classes de CP de Mmes Grosjean et Thierry :

Les élèves ont fait un parcours d'accrobranche et le parcours pieds nus. Ils ont réalisé une œuvre végétale qu'ils ont rapportée.

La Fête du bois CP de Mme Grosjean :

Commentaires : belle journée pour cette fête locale.

Le parc du Château classe de CE2 de Mme Remy à venir (28/06/24) :

C'est une surprise : la classe va retrouver les correspondants d'une classe de Nancy avec qui ils ont communiqué durant toute l'année.

Sortie Rugby pour la classe de CM1 (lundi 10 juin 2024) :

6 séances sur l'année dont 3 animées par un animateur départemental de rugby. Ces séances se sont déroulées alternativement dans le gymnase, la cour d'école et le stade.

A noter que le créneau du gymnase du vendredi est souvent pris par ailleurs par des activités des associations.

Apprentissage du rugby, sport peu pratiqué dans les classes.

Travail qui s'est clôturé par une rencontre au lac de Saulxures avec les classes inscrites dans le projet.

La classe de CM1 a gagné tous ses matches.

Sortie Nature :

Classes des CM1 de Mmes Janin et Viant. Cette sortie est prévue le lundi 1^{er} juillet.

Classe de mer Noirmoutier de CM2 de Mmes Didierlaurent et Janin

Bilan classe de mer Noirmoutier (du 13 au 17 mai 2024)

Coût : 18.701,14 € → évalué à 460 €/élève

Financement :

→ 4080 subventions mairie

→ 1500 € Z'amis de l'école

→ 3.238,40 € La marche

→ 225 € part des familles par élève (40 élèves prévus cette année)

De nombreuses activités ont rendu les élèves heureux : char à voile, parc à huîtres, les éoliennes...

La météo a permis d'effectuer la plupart des activités.

Prise en charge des animateurs était compétente.

Chorale / fête de la musique :

Grosse chorale de 73 élèves.

– Carnaval ;

– Commémoration du village ;

– Fête de la musique le 21 juin à l'Estaminet de VAGNEY, aboutissement du travail de chorale ;

– Fête des Grandes Gueules.

Mme Robert remercie la chorale qui anime la vie du village.

Sortie Epinal pour les classes de CM1/ CM2 et CM2 de Mmes Janin et Didierlaurent :

Guide historique du centre d'Epinal et Planétarium.

Journée d'immersion au collège

Elle a eu lieu les 3 et 4 juin.

Natation :

Durant cette dernière période, les classes de CP, CE2, CM1 et CM2 ont pu participer aux séances de natation - qui est une activité obligatoire - soit 7 séances par classe.

BILAN :

Si nous avons pu faire autant de sorties à moindre coût pour les familles, c'est grâce aux subventions et aux actions menées à l'école :

- La municipalité : 46.20 € par enfant et 102 € pour les CM2 (classe découverte)
- Direction : 186.90 €

+ le financement d'un déplacement par classe en autocar. 13.65 € / élève sauf CM2

- les Z'amis de l'école : 1500 € pour l'ensemble des CM2 (classe découverte)
- La bourse aux skis - vente de calendriers – photos scolaire
- Marche sponsorisée + don camping du Mettey

Tous les CM1 se verront remettre un dictionnaire personnalisé par la municipalité, en septembre.

M. le Directeur renouvelle ses remerciements auprès de la municipalité et des Z'amis de l'école.

4- Sécurité :

Rappel :

Tous les adultes arrivant dans l'école doivent impérativement se présenter à un enseignant avant de se diriger dans la cour.

L'information sera précisée dans le règlement intérieur à la rentrée.

M. Skotarek propose qu'un panneau puisse être installé devant le portail.

Un exercice alerte incendie a été réalisé 07/06/24 à 9h45.

Pas de remarques particulières, l'évacuation s'est bien déroulée.

Temps : 3'.14

L'exercice a été ajouté au registre de sécurité.

➔ Présentation du DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

L'évaluation des risques est une obligation de l'employeur qui doit être transcrite dans un document unique d'évaluation des risques. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement (Code du Travail article R.4121-1). Chaque école constitue une unité de travail.

La démarche d'évaluation des risques professionnels est de la responsabilité des directeurs académiques des services départementaux de l'Education Nationale (DASEN).

L'inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de circonscription pilote la démarche d'évaluation dans sa circonscription.

Ce document propose aux directeurs d'école, une trame générale permettant de caractériser la situation de chaque école par grandes familles de risques et de formaliser les résultats de l'évaluation.

Les différents risques repérés :

1. Prévention des Risques Psycho Sociaux RPS
2. Prévention des troubles Musculo Squelettiques TMS
3. Prévention du risque incendie
4. Prévention du risque mécanique
5. Prévention du risque électrique et gaz
6. Prévention du risque biologique
7. Prévention du risque chimique et des CMR (Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques)
8. Documents obligatoires présents à l'école
9. Affichage obligatoire en santé et sécurité
10. Ambiances de travail
11. Accessibilité

12. Prévention du risque épidémiologique

Le document doit être mise à jour :

- de façon systématique, au moins une fois par an ;
- à l'occasion de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail ;
- lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque est recueillie ;
- l'ensemble des locaux scolaires est confié au directeur, responsable de la sécurité des personnes et des biens.

Les responsabilités du directeur d'école en matière de santé et de sécurité

Le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.

Il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec leurs familles.

Il représente l'institution auprès de la commune et des autres collectivités territoriales.

En matière de sécurité incendie, le directeur doit intervenir à titre préventif :

- il tient le registre de sécurité ;
- il organise les exercices d'évacuation (incendie et PPMS).

5- Travaux école projet végétalisation cour de récréation

Travaux prévus dans l'école

La demande de réfection des couloirs, des halls d'entrée et des montées des escaliers est toujours en cours, ainsi que la pose de lave-mains supplémentaires dans le hall (côté rue).

Mme Robert précise que la priorité est donnée à la végétalisation de la cour.

Végétalisation de la cour

Point sur les travaux

Agrandissement des zones engazonnées

Pose de bancs autour des arbres et le long des zones de gazon

Massif de part et d'autre.

Madame ROBERT présente le nouveau projet péri-éducatif territorial (PEDT 2024/2027)

Voté pour une durée de 3 ans, cela concerne tout ce qui touche à l'enfance.

Objectifs : épanouissement des enfants, réussite scolaire, accéder autonomie, respecter besoins et rythme des enfants, participation citoyenne.

Avec notamment "Plan mercredi".

Remerciements à la mairie

6 – Questions diverses

Depuis quelques temps, on peut voir dans la cour d'école et dans les cartables, des bonbons à tout va. Il devient difficile de contrôler la consommation des sucreries pour nos propres enfants alors que cela est distribué de manière récurrente même en dehors des événements spéciaux (anniversaires).

Pourrait-il y avoir quelque chose à faire au niveau du règlement par exemple ?

Plus de prévention aux parents ?

Réponses :

Extrait du règlement intérieur de l'école :

« Toutes distributions de friandises ou de jeux se font avec l'accord des parents et des enseignants. »

Cela signifie que la consommation de bonbons ne devrait se faire qu'au moment des anniversaires .

La consommation personnelle des friandises est un autre problème que nous devons prendre en compte et que nous prenons en compte avec la surveillance des goûters donnés par les parents pour l'école.

Peut-être faudrait-il l'inscrire de manière plus claire au règlement intérieur : *La consommation de friandises (bonbons) n'est possible que dans la cadre des anniversaires, à la demande explicite des parents et avec l'accord des enseignants.*

Enfin, dans le cadre d'une action de prévention, demander une intervention de Mme Vautrin, infirmière scolaire, pour sensibiliser les enfants aux risques de manger trop de sucre.

REMERCIEMENTS :

A l'ensemble de l'équipe enseignante, collègues et AESH pour cette année encore bien remplie.

Merci également aux représentants des parents d'élèves garants d'une bonne communication avec l'ensemble des parents d'élèves.

Merci à l'association des Z'amis de l'école, partie prenante dans la vie de l'école

Merci aux bénévoles agréés sans qui le ski et la natation ne seraient pas possible. Un pot de l'amitié sera organisé à cet effet le 2 juillet prochain à 18H00.

Merci enfin à la mairie pour son implication dans la vie quotidienne de l'école.

Précision de la part des Z'Amis : chaque élève a 8 € de la part de l'association.

Le budget classe de mer est à part.

Fête de l'école prévue le 27 juin 2025 (salle est déjà réservée).

Bonnes vacances à toutes et à tous !

19H20 : fin du conseil d'école.

La secrétaire : Mme VIANT
SV

Le directeur : M CAYET
BC